

TDR CONSULTATION POUR FORMATION

Lieu de la consultation : Bizerte Ville

Type de consultation : Formation au bénéfice de Autorités Locales de Bizerte

Thème de la Formation : Gestion des ressources humaines et organisation du travail municipal

Groupe cible de la Formation : Une quinzaine de membres des Autorités Locales ciblés par le projet (notamment la Municipalité de Bizerte, Menzel Jemil, Menzel Abderrahmane, Menzel Bourguiba, El Alia, Tinja et Metline)

Connaissances préalables du groupe cible : Aucune connaissance préalable.

Période de l'intervention : **Novembre 2022**

Durée de la consultation estimée : 2 jours

-

Contexte de la consultation

Cette consultation s'inscrit dans le cadre du projet « *ECO-GOV – Développement intégré des capacités des OSC et des Autorités Locales comme levier pour la gouvernance environnementale stratégique et durable à Bizerte* », exécuté par l'ONG CEFA (Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture) en partenariat avec l'Association Bizerte 2050 et We Love Bizerte, et cofinancé par l'UE dans le cadre du programme « Eco-Pact – Programme pour la Dépollution de la Région du Lac de Bizerte ».

L'Action, qui se déroule dans le Gouvernorat de Bizerte, vise à « contribuer à la création et à la mise en œuvre des moyens nécessaires à la réduction des effets polluants accumulés dans le Gouvernorat de Bizerte »

Plus spécifiquement, le projet a l'objectif de renforcer les capacités des Autorités Locales et des OSC dans la gestion coopérative des politiques publiques, coordination, planification, structuration participative et concertée et de contribuer au processus de cohésion sociale entre les Autorités Locales et les OSC pour une meilleure dynamique de concertation sociale et environnementale interacteurs.

Afin d'aboutir à ces objectifs, le projet prévoit une stratégie d'intervention sur 3 Résultats :

R1 : Les capacités techniques des Autorités Locales sont renforcées

R2 : Les capacités organisationnelles et opérationnelles des Organisations de la Société Civile sont renforcées

R3 : Une plateforme de concertation entre les OSC, les Autorités Locales et les acteurs privés est mise en place pour développer un Plan Stratégique de Développement Durable et des efforts communs de gouvernance environnementale

Cette consultation s'inscrit dans le cadre du R1.

Les deux journées de formation au bénéfice des Autorités Locales du Gouvernorat de Bizerte s'inscrivent dans le cadre d'une activité qui va durer vingt jours en total et ayant comme objectif celui de renforcer les compétences et connaissances des participants de groupes cibles spécifiques dans différents domaines.



Notamment les deux journées marqueront le début du cycle de formation.

Objectif de la consultation

La formation sera une opportunité pour les participants d'approfondir leurs connaissances et améliorer leurs compétences dans le domaine de la gestion des ressources humaines et de l'organisation du travail municipal.

Note méthodologique

Dans le cadre de cette consultation l'expert.e devra fournir au projet :

- ✓ Une offre technique contenant son CV, les techniques/outils de formation auxquels il fera recours
- ✓ Une offre financière
- ✓ Une copie des supports qui seront utilisés
- ✓ Fiche pré et post formation
- ✓ Un rapport final sur les deux journées

Le projet s'engage à :

- Imprimer et distribuer le matériel didactique (préalablement envoyé par l'expert.e)
- Fournir les consommables pour les participants et l'équipement nécessaire (flipchart, vidéo projecteur, tableau, marqueurs...)
- Documenter les journées avec des photos
- Assurer la salle et les frais de restauration pendant les journées de formation

Processus

1) Offre technique

Le formateur devra envoyer à l'adresse e.fino@cefaonlus.it le CV -mettant en évidence les qualifications et expériences pertinentes- un calendrier, le programme des journées et les techniques/outils auxquels il fera recours.

2) Offre financière

Dans son offre financière, à envoyer toujours à l'adresse e.fino@cefaonlus.it, l'expert devra tenir compte des taxes et/ou retenues (TTC). Le projet propose un calcul forfaitaire de l'honoraire -sans per diem- avec lequel il/elle devra couvrir les frais de déplacements, nourriture et hébergement.

Le délai d'envoi des candidatures est le 25/10/2022.

